

Musée historique et amusements variés ; attractions spéciales.

APRÈS-MIDI

Musique par les corps de musique militaires et autres.—Ascension en ballon et descente en parachûte—Grande parade des animaux ayant rapporté un premier prix. Discours par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et autres personnages — Exposition de l'industrie de la beurrerie en opération et amusements spéciaux.

LE SOIR

Toutes bâtisses ouvertes, illumination de navires dans le port, grand feu d'artifice par la Paine's Firework Co.—Concert par le corps de musique hongrois.

JEUDI, 13 SEPT.

AVANT-MIDI

Concert par le corps de musique de la Batterie B, et hongrois. Grande parade militaire par les marins des navires de guerre anglais et des volontaires stationnés à Lévis —Exposition des produits du Nord-Ouest par le C. P. R.

APRÈS-MIDI

Grande parade de tous les animaux ayant gagné des prix. Ascension en ballon et descente en parachûte. Manœuvre de grosses pièces d'artillerie par un détachement de la Batterie "B." Exposition de produits de la ferme expérimentale du Dominion Tug of War.

LE SOIR

Grand feu d'artifice. Concert par le corps de musique hongrois. Tous les bâtiments ouverts au public.

VENDREDI, 14 SEPTEMBRE.

*Jour des cultivateurs*

AVANT-MIDI

Tous les départements de l'exposition ouverts au public. Concert par la fanfare des Hussards et autres; musée historique. Représentation par des souffleurs de verre et autres attractions. Exhibition des produits du Nord-Ouest et de la ferme expérimentale.

APRÈS-MIDI

Grande parade des chevaux et bestiaux gagnant dans le rond. Ascension en ballon et descente en parachûte et autres amusements spéciaux. Concert par deux fanfares. Tug of war.

LE SOIR

Tous les édifices illuminés et ouverts au public. Grand feu d'artifice par la Paine's Fireworks Co, musique par la fanfare hongroise. Grande exposition de produits horticoles.

SAMEDI, 15 SEPTEMBRE.

Terrain et bâtisses ouverts au public. Musique par fanfare hongroise et autres. Les exposants pourront enlever leurs exhibits après une heure P. M.

N. B.—D'autres amusements seront ajoutés à ceux qui précèdent d'ici à l'ouverture de l'exposition.

Le trésorier sera prêt à payer les prix vendredi, le 14.

L'ÉCLAIRAGE

Avant d'arriver à l'éclairage électrique, le genre humain a employé bien des moyens différents de suppléer à l'absence de la lumière solaire, soit pendant la disparition quotidienne de l'astre du jour, soit dans les lieux où sa lumière ne peut pas pénétrer. Ne serait-il pas intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur tous ces différents systèmes d'éclairage artificiel et d'en suivre le développement à travers les âges ?

Le plus ancien éclairage était celui que fournissait la flamme de la bûche brûlant dans le foyer, et celle de la branche de pin résineux, la première torche ou lumière portative connue. Ce sont encore les seuls genres d'éclairage qu'emploient les tribus sauvages d'Amérique et d'ailleurs.

Nous trouvons dans une antiquité très reculée, chez les Phéniciens et les Grecs, l'éclairage au moyen de l'huile emmagasinée dans des vases ouverts où trempait une mèche de coton ou de fil.

Les Romains firent les premiers usage de chandelles. Leurs premières chandelles étaient faites de roseaux enduits de cire ou de suif ; puis de cordes saturées de poix ou de résine. Lentement le progrès améliora ces chandelles qui, au moyen âge, servaient à éclairer et à illuminer les églises, les châteaux, les palais royaux. Plus tard, on remplaça le suif, fumeux et malodorant, par la cire, le blanc de baleine, la paraffine et la stéarine. La chandelle moderne diffère principalement de celle qui était en usage au siècle dernier, en ce que la mèche se consume et est réduite en cendres au fur et à mesure que la chandelle se raccourcit, ce qui rend inutile cet instrument dont beaucoup d'entre

nous se rappellent encore : les mouchettes.

Les lampes de forme primitive employées par les Etrusques et les Romains et dont on trouve encore des vestiges dans les campagnes de l'Italie, ont été graduellement déplacées par des lampes de formes améliorées, avec un réservoir clos pour l'huile, des mèches perfectionnées et des brûleurs de différents genres.

Argand fut l'inventeur du brûleur circulaire avec la mèche ronde, l'huile montant du réservoir à la mèche par attraction capillaire. Carcel améliora cette lampe en plaçant le réservoir dans le pied de la lampe où il ne pouvait plus jeter une ombre incommode. Mais dans cette lampe, il fallait faire monter l'huile jusqu'à la mèche par une petite pompe, ou par l'action d'un ressort sur un plongeur en cuir. Le liquide éclairant employé dans ces lampes était l'huile de colza, l'huile d'olive ou quelque autre huile végétale.

Le siècle actuel a vu le premier emploi de la kérosine ou huile minérale dans les lampes ; cette huile étant un liquide amélioré par le raffinage et la distillation, opérations qui éliminent les éléments très volatiles, très inflammables et par conséquent très dangereux du pétrole brut.

Les transformations de l'éclairage des rues et places publiques ont été également nombreuses. L'éclairage des rues ne date, d'ailleurs, que d'une couple de siècles. Auparavant les rues n'étaient éclairées que par les torches ou les lanternes portées par les passants, ou les cierges brûlant devant quelque madone, dans une niche, au coin d'une rue.

Une petite anecdote à ce sujet. C'était pendant que M. de Sartines était lieutenant de la police du roi dans sa bonne ville de Paris. M. de Sartines, effrayé de la fréquence des crimes accomplis pendant l'obscurité de la nuit dans les rues de Paris, avait lancé une ordonnance intimant à tous ceux qui sortiraient dans les rues après le coucher du soleil de se munir d'une lanterne. Un bourgeois de Paris, frondeur et entêté, qui avait l'habitude de ne pas craindre l'obscurité, sortit le lendemain, sans lanterne. Arrêté par le guet — la police du temps — il plaida ignorance et promit de ne sortir désormais qu'avec la lanterne obligatoire. Le lendemain, il sort de nouveau à la nuit, avec une lanterne — mais vide. Nouvelle arrestation. Cette fois, il plaide qu'il s'est conformé à l'ordonnance. M. de Sartines fut obli-